

Mémoire déposé dans le cadre de la
Consultation publique sur le programme de développement urbain
économique et social (PDUES) du secteur Marconi, Alexandra,
Atlantic, Beaumont et De Castelnau

Montréal, le 11 avril 2013

Présentation de la Coalition Jeunesse de Parc Extension

La Coalition Jeunesse de Parc Extension travaille à améliorer la qualité de vie des jeunes du quartier. Pour ce faire, cette instance s'est donnée comme mission de formaliser un cadre de concertation intersectorielle, de favoriser l'échange entre intervenants jeunesse, de travailler à l'identification de problématiques touchant les jeunes du quartier et d'élaborer des stratégies d'action communes.

La Coalition Jeunesse appuie les recommandations du RAMPE :

Les préoccupations et commentaires précédents nous conduisent aux recommandations suivantes :

- **Nous recommandons à la Ville de Montréal de travailler conjointement avec les instances de concertation locales, dont le RAMPE, pour définir les axes d'intervention et les mises en œuvre du développement des quartiers touchés par le PDUES**
- **Nous recommandons aux instances municipales d'élargir le comité de suivi mis en place pour inclure les instances de concertation locale dans les quartiers touchés par le PDUES, dont le RAMPE à Parc Extension**
- **Nous recommandons aux instances municipales d'explorer le développement concret de nouveaux logements sociaux. Le RAMPE estime que des outils spécifiques sont à envisager sur ce territoire comme la constitution de réserves foncières ou un renforcement de la politique d'inclusion, en étroite concertation avec les instances de concertation des quartiers touchés, dont le RAMPE**
- **Compte tenu de l'importance des besoins des populations habitant sur les territoires touchés par le PDUES, le RAMPE recommande que le budget annuel destiné à soutenir les projets de développement social initiés par et pour le milieu soit porté à 500 000\$ par an pour l'ensemble des territoires**
- **Nous recommandons que le travail de réaménagement de l'avenue du Parc puisse être fait en étroite collaboration avec les acteurs du milieu, dont le RAMPE. Il faut noter que nous avons travaillé dans ce contexte à une proposition de plan de circulation aux abords de la gare Jean Talon**

intégrant un nouvel aménagement de la rue Hutchison. Nous souhaitons qu'il soit pris en compte dans les travaux à venir sur l'avenue du Parc